Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Génie Climatique, veuillez visiter :
bp-genie-climatique.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Génie Climatique

Expression française et ouverture sur le monde

Session 2006 • Code sujet : **Non indiqué** • Durée : **Non indiquée**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Instruction de masse et égalité selon Condorcet** (4 questions) — **Page 3**
2. **La conception de l’éducation des femmes chez Arnolphe** (5 questions) — **Page 5**
3. **Les grandes étapes de l’instruction** (2 questions) — **Page 7**
4. **Écarts de scolarisation et obstacles à l’éducation des filles** (5 questions) — **Page 9**
5. **L’école parallèle d’Hanna au sud du Caire** (2 questions) — **Page 12**
6. **Les bénéfices de l’éducation des filles** (1 question) — **Page 13**
7. **Discours sur l’importance de l’éducation des filles** (1 question) — **Page 14**
8. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 15**

Sujet officiel (PDF) : https://bp-genie-climatique.fr/assets/annales/bp-genie-climatique/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2006/BP Génie Climatique - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2006 - 3-Sujet.pdf

1. Instruction de masse et égalité selon Condorcet

L'extrait de l'Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain (1793) défend l'instruction de tous. Condorcet en présente les effets sur l'autonomie, l'exercice des droits, la vie collective et l'égalité.

Question 1. Exprimez l'idée principale de chacune des parties du texte.

Le texte comprend deux parties. Dans la première, Condorcet affirme que l'instruction doit être accessible à tous et rendre chacun capable de mener sa vie sans dépendre aveuglément d'autrui. Elle développe les connaissances utiles à l'autonomie personnelle et civique. Dans la seconde, l'auteur expose la conséquence collective de cette instruction : les citoyens peuvent se comprendre et se gouverner par leurs propres lumières. Les différences de savoir ne créent alors plus de domination, mais permettent l'entraide et conduisent à une égalité réelle.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Première partie : l'instruction rend chacun autonome. Seconde partie : elle permet aux citoyens de se comprendre et fonde une égalité réelle.

Question 2. Quels sont les domaines qui bénéficieront de « l'instruction de masse » ?

L'instruction de masse bénéficie à la vie personnelle, sociale et civique. Condorcet cite les connaissances utiles à l'économie domestique et à l'administration des affaires, ainsi que le développement de l'industrie et des facultés individuelles. Elle permet de connaître, défendre et exercer ses droits, d'accomplir ses devoirs et de juger avec discernement. Enfin, elle aide chacun à choisir et surveiller ceux auxquels il confie des responsabilités, à résister aux préjugés et à éviter les tromperies. Elle favorise donc l'autonomie et la participation à la vie collective.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Vie domestique et professionnelle, développement personnel, droits et devoirs, jugement éclairé, autonomie et participation à la vie collective.

Question 3. Citez les compétences négatives dont l'homme doit se méfier.

Condorcet énumère les dangers dont l'instruction et la raison doivent protéger l'individu. Il faut se méfier de la dépendance aveugle envers ceux qui gèrent ses affaires ou exercent ses droits, des erreurs populaires, des craintes superstitieuses et des espérances chimériques. L'auteur ajoute les préjugés, qui empêchent de juger par soi-même. Enfin, il dénonce le charlatanisme, qui peut menacer la fortune, la santé, la liberté des opinions et la conscience sous prétexte d'enrichir, de guérir ou de sauver.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Dépendance aveugle, erreurs populaires, superstitions, espérances chimériques, préjugés et charlatanisme.

Question 4. Expliquez en quoi, pour Condorcet, la formation de l'individu paraît nécessaire à la démocratie.

Pour Condorcet, la démocratie exige des citoyens capables de comprendre leurs droits et leurs devoirs, de juger par eux-mêmes et de participer aux décisions. L'instruction leur permet de choisir ceux qui les gouvernent et de surveiller leur action, plutôt que de leur abandonner leurs droits « avec une aveugle confiance ». En réduisant la dépendance envers les personnes plus instruites, elle limite les rapports de domination et rend possible une égalité réelle. La formation de tous est donc une condition de la liberté politique et d'un gouvernement éclairé.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'instruction forme des citoyens autonomes, capables d'exercer leurs droits, de choisir leurs gouvernants et de contrôler leur action.

2. La conception de l’éducation des femmes chez Arnolphe

L’extrait de L’École des femmes de Molière (1662) présente les idées d’Arnolphe sur le choix et l’éducation d’une épouse. Il révèle sa volonté de maintenir la jeune fille dans l’ignorance et la dépendance.

Question 5. Dans sa première réplique, quels sont les deux types de femmes qu’Arnolphe oppose ?

Dans sa première réplique, Arnolphe oppose la femme « habile » et « spirituelle » à la femme « sotte » qu’il souhaite épouser. La première est instruite, écrit des vers et fréquente les beaux esprits : Arnolphe la craint. Il préfère une épouse ignorante, qui ne sache pas ce qu’est une rime et dont les activités se limitent à prier, aimer, coudre et filer.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Il oppose la femme instruite et spirituelle à la femme ignorante et docile.

Question 6. Quel pronom et quel type de verbe reviennent fréquemment ?

Le pronom personnel « je » revient fréquemment : Arnolphe parle surtout de ses propres choix et volontés. Il emploie notamment des verbes de volonté et d’opinion, souvent à la première personne du singulier.

- Volonté : « je prétends », « je veux ».
- Opinion ou préférence : « je crois », « j’aimerais ».

Ces formes soulignent qu’il veut décider seul de l’éducation et du comportement de sa future épouse.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le pronom « je » et les verbes de volonté et d’opinion dominent.

Question 7. Que pouvez-vous déduire de ces répétitions sur les principaux traits de caractère d’Arnolphe ?

La répétition de « je » et des verbes de volonté place Arnolphe au centre du discours. Il impose ses préférences sans prendre en compte les souhaits de la jeune fille. Son vocabulaire révèle son projet de dépendance : il veut une épouse « soumise » et « pleine dépendance ».

> Arnolphe apparaît autoritaire, égoïste et méfiant : il cherche à contrôler sa future femme pour garantir sa propre tranquillité.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Arnolphe est autoritaire et dominateur : il veut contrôler et maintenir son épouse dans la dépendance.

Question 8. Arnolphe présente sa méthode d'éducation : quel moyen utilise-t-il pour « éduquer » la jeune fille ? Justifiez votre réponse en relevant au moins quatre expressions du texte.

Arnolphe ne cherche pas à instruire Agnès : il organise son isolement et son ignorance pour la rendre dépendante. Il décrit sa méthode en plusieurs étapes :

1. La faire élever « dans un petit couvent, loin de toute pratique ».
2. Choisir les soins « selon [sa] politique », en « ordonnant quels soins on emploierait ».
3. Agir « pour la rendre idiote autant qu'il se pourrait ».
4. La « mettre à l'écart » et ne garder auprès d'elle que « des gens tout aussi simples qu'elle ».

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Il isole Agnès et organise son ignorance pour la rendre docile et dépendante.

Question 9. En quoi Chrysalde s'oppose-t-il à l'opinion d'Arnolphe ?

Chrysalde s'oppose à Arnolphe en contestant que l'ignorance rende une femme plus honnête ou plus fidèle. Il fait remarquer qu'une femme d'esprit peut manquer à son devoir, mais qu'elle doit alors le vouloir, tandis qu'une femme ignorante peut agir mal sans en avoir conscience.

Il juge aussi qu'il serait pénible de vivre avec une « bête ». Il défend donc l'intelligence et le jugement, plutôt que l'ignorance imposée par Arnolphe.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Chrysalde défend l'intelligence : l'ignorance ne garantit ni fidélité ni honnêteté.

3. Les grandes étapes de l’instruction

La chronologie présente des dates importantes de l’histoire de l’instruction, de 1789 à 1959, en France. Elle mentionne notamment des mesures relatives à l’éducation des filles, à la gratuité et à la durée de la scolarité.

Question 10. Analysez cette chronologie en précisant le pays concerné, le thème et la durée couverte.

La chronologie concerne la **France** et retrace les étapes de l’instruction publique : accès à l’école, gratuité, prolongation de la scolarité et égalité. Elle va de 1789 à 1959, soit un écart de **170 ans** entre les deux dates.

Repères de l’instruction en France

1789	Déclaration des droits de l’homme
3 septembre 1791	Création de l’instruction publique
2 juillet 1875	Enseignement supérieur
16 juin 1881	Gratuité absolue de l’enseignement primaire
2 juillet 1936	Scolarité prolongée jusqu’à 14 ans
8 janvier 1945	Rétablissement de la gratuité
6 janvier 1959	Obligation scolaire prolongée jusqu’à 16 ans

Repères datés tirés de la chronologie du document 3.

✓ RÉPONSE À RETENIR

France ; histoire de l’instruction publique ; de 1789 à 1959, soit 170 ans.

Question 11. Relevez les dates et les événements qui montrent la prise en compte de l’éducation des filles.

La chronologie mentionne des mesures ciblant directement l’éducation des filles, puis affirme un droit à l’éducation égal pour tous. Les dates et événements correspondants sont présentés ci-dessous.

Repères sur l’éducation des filles

Date	Événement
10 avril 1867	Loi Duruy organisant l’enseignement primaire féminin.
10 avril 1870	Discours de Jules Ferry : « Pour l’égalité d’éducation ».
Août 1879	Loi Paul Bert : écoles normales de garçons et de filles dans les départements.
21 décembre 1880	Création des collèges et des lycées de jeunes filles.
10 décembre 1948	La Déclaration universelle des droits de l’homme affirme le droit à l’éducation pour tous et l’accès en pleine égalité.

Dates et mesures relevées dans le document 3.

✓ RÉPONSE À RETENIR

1867 : enseignement primaire féminin ; 1870 : égalité d’éducation ; 1879 : écoles normales de filles ; 1880 : collèges et lycées de jeunes filles ; 1948 : droit à l’éducation pour tous en pleine égalité.

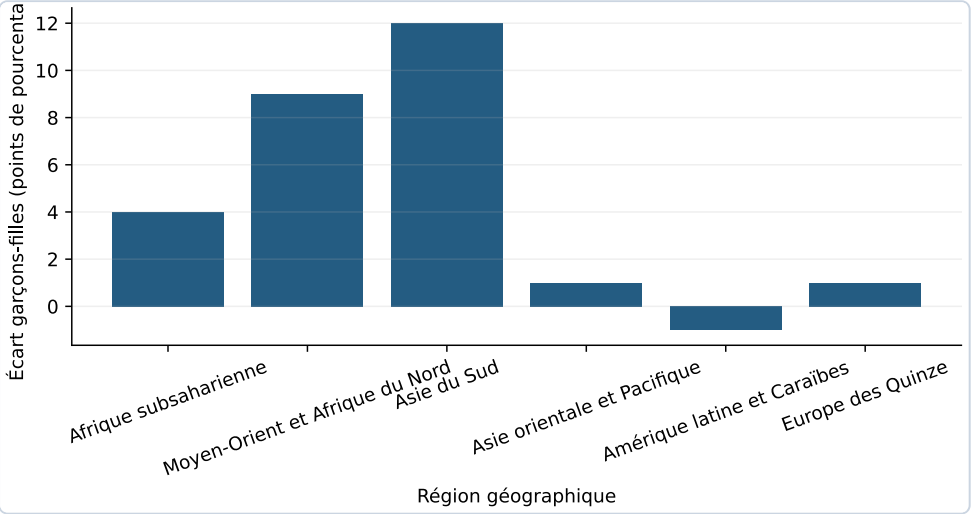
4. Écarts de scolarisation et obstacles à l’éducation des filles

Le document 4a compare les taux nets d’inscription dans le primaire des garçons et des filles, selon six régions géographiques, durant la période 1993-1997. Le document 4b présente des obstacles économiques et culturels à la scolarisation des filles, tandis que le document 4c fournit un fond de carte à compléter.

Document 4a

Question 12. Calculez l’écart de scolarisation entre garçons et filles dans les différentes zones géographiques, puis construisez un histogramme en barres présentant les résultats.

On soustrait, pour chaque région, le taux des filles de celui des garçons. Les données de départ sont les pourcentages du tableau du document 4a, et les résultats sont des écarts en points de pourcentage. Un résultat positif signifie que le taux des garçons est supérieur; un résultat négatif indique que le taux des filles est supérieur. Le graphique représente ces écarts, y compris la barre négative pour l’Amérique latine et les Caraïbes.



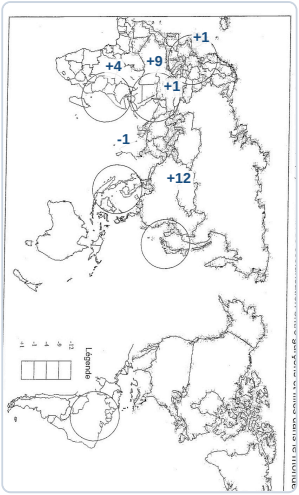
✓ RÉPONSE À RETENIR

Écarts garçons-filles : Afrique subsaharienne +4; Moyen-Orient et Afrique du Nord +9; Asie du Sud +12; Asie orientale et Pacifique +1; Amérique latine et Caraïbes -1; Europe des Quinze +1 point.

Question 13. Reportez les écarts sur le fond de carte du document 4c et complétez la légende.

Reporter sur le fond de carte les écarts calculés à la question 12, dans les repères des régions concernées. Conserver le signe : un écart positif indique un taux d’inscription plus élevé chez les garçons, un écart négatif un taux plus élevé chez les filles. Les valeurs sont exprimées en points de pourcentage. La légende doit préciser que les nombres indiquent l’écart entre les taux des garçons et des filles.

Écarts de scolarisation reportés sur le fond de carte



> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Afrique subsaharienne +4; Moyen-Orient et Afrique du Nord +9; Asie du Sud +12; Asie orientale et Pacifique +1; Amérique latine et Caraïbes -1; Europe des Quinze +1 point.

Document 4b

Question 14. À quel type de pays ce texte fait-il référence ?

Le texte traite de pays où la pauvreté, l'ignorance et le poids des traditions freinent la scolarisation des filles. Il cite un père indien qui juge cette dépense inutile et décrit des familles qui privilégient l'école pour les garçons. L'Inde situe l'exemple, tandis que les obstacles sont présentés plus largement comme ceux de sociétés où les filles sont assignées aux tâches domestiques et au mariage.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le texte évoque des pays en développement, notamment l'Inde, où pauvreté et traditions entravent la scolarisation des filles.

Question 15. Quels sont ces pays où « la mixité pose problème » ?

Le texte ne nomme pas les pays concernés. Il évoque seulement des sociétés où les parents hésitent à confier leurs filles à des enseignants hommes ou à les inscrire dans des classes mixtes. Il ne permet donc pas d'attribuer cette situation à un pays précis. La mention d'un père indien concerne le refus de scolariser sa fille, mais le document ne relie pas explicitement cet exemple à la question de la mixité.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Aucun pays précis n'est cité : le texte parle de sociétés où les normes sociales s'opposent à la mixité scolaire.

Question 16. Relevez les motifs pour lesquels les filles ne vont pas à l'école dans certains pays et classez-les selon qu'ils relèvent du domaine économique ou culturel.

Le document présente des obstacles financiers et matériels, mais aussi des normes sociales qui restreignent l'accès des filles à l'école. Certains facteurs, comme l'éloignement de l'école ou l'absence d'installations sanitaires, sont matériels; les craintes liées aux trajets et à la mixité relèvent surtout des représentations et des règles sociales.

Domaine économique et matériel	Domaine culturel et social
Pauvreté et frais de scolarité; besoin du travail des filles aux champs et à la maison; corvées d'eau et de bois; garde des enfants et des proches; école éloignée; manque d'installations sanitaires.	Ignorance et traditions; attentes de soumission et contrôle social; crainte du harcèlement sur le trajet; réticences envers les enseignants hommes et les classes mixtes; priorité donnée aux garçons, censés aider leurs parents, tandis que les filles rejoindront la famille de leur mari.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les freins sont économiques et matériels, mais aussi culturels et sociaux : pauvreté, travail domestique, traditions, contrôle social et priorité donnée aux garçons.

5. L’école parallèle d’Hanna au sud du Caire

Le document décrit les cours d’alphabétisation suivis par Hanna et d’autres enfants de familles paysannes, qui n’étaient auparavant jamais allés à l’école. L’organisation des cours tient compte des travaux agricoles et domestiques qui occupent les enfants.

Question 17. Quels sont les moyens envisagés pour faire accéder les jeunes à l’éducation ?

1. Proposer une école parallèle avec des cours d’alphabétisation aux enfants qui n’ont jamais fréquenté l’école.
2. Accueillir les jeunes de huit à seize ans et leur apprendre à lire, écrire, compter et réfléchir.
3. Organiser les cours dans une cour ombragée et adapter les horaires à leurs activités agricoles et domestiques.

Cette organisation rend l’instruction accessible aux enfants paysans qui ne peuvent pas suivre le rythme d’une école ordinaire.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Une école parallèle proposant des cours d’alphabétisation, avec un lieu et des horaires adaptés aux jeunes paysans.

Question 18. Pourquoi cette forme d’éducation est-elle appropriée aux conditions de vie du pays ?

Dans ce village agricole, les enfants doivent participer aux travaux des champs et aux tâches domestiques. Hanna aide sa mère à la maison, son père dans les champs et s’occupe de la vache. L’école tient compte de ces obligations : les cours n’ont pas lieu le matin, réservé aux travaux agricoles, ni le jeudi, jour de marché et de cuisine pour les filles.

Ces horaires permettent aux enfants d’étudier sans délaisser leurs responsabilités, ce qui a convaincu le père d’Hanna de l’autoriser à suivre les cours.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Les cours évitent les périodes de travaux agricoles, de marché et de tâches domestiques, permettant aux enfants d’étudier tout en aidant leur famille.

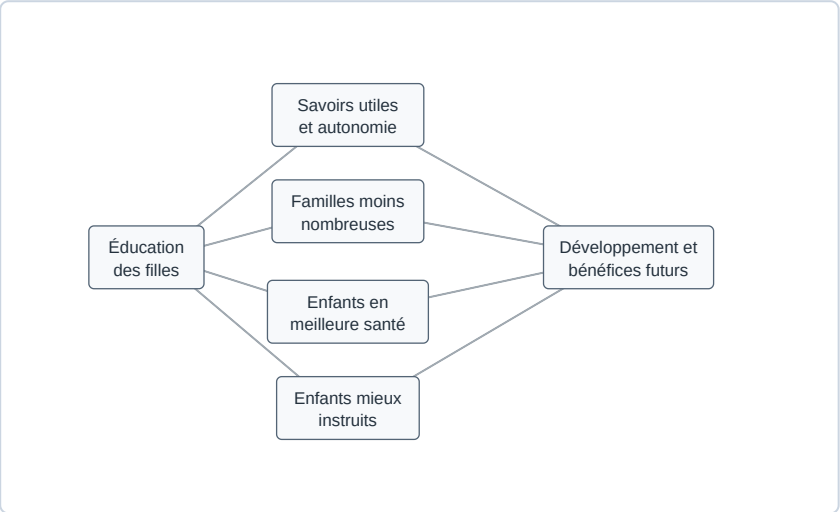
6. Les bénéfices de l’éducation des filles

Les textes présentent l’éducation des filles comme un investissement favorable au développement. Ils évoquent ses effets sur la santé, la démographie, les conditions de vie des enfants et la transmission de l’instruction entre générations.

Question 19. Après la lecture des textes, construisez un schéma simple montrant les bénéfices de l’éducation des filles.

Le schéma distingue les effets décrits dans les documents 5 et 6 : des savoirs utiles au quotidien, des familles moins nombreuses, une meilleure santé des enfants et une instruction qui se transmet aux générations suivantes. Ces bénéfices contribuent au développement.

Les bénéfices de l’éducation des filles



D’après les documents 5 et 6.

✓ RÉPONSE À RETENIR

L’éducation des filles apporte des savoirs utiles, améliore la santé et profite durablement aux générations futures et au développement.

7. Discours sur l’importance de l’éducation des filles

Le candidat participe à une semaine sur l’éducation et doit rédiger un discours. Il mobilise les documents pour répondre à la question de l’importance de l’éducation des filles.

Question Synthèse. Rédigez un discours de 25 lignes répondant à la question : « Pourquoi l’éducation des filles est-elle importante ? »

Mesdames, Messieurs,
Pourquoi instruire les filles ?
D’abord, c’est un droit.
L’école rend autonome.
Lire, écrire, compter libèrent.
Le savoir éclaire les choix.
Défendre ses droits devient possible.
Condorcet y voit l’égalité.
Pourtant, l’accès demeure inégal.
En Asie du Sud : douze points d’écart.
Molière met en scène Arnolphe.
Il veut une épouse ignorante, soumise.
Pauvreté, traditions freinent la scolarisation.
Corvées domestiques éloignent les filles.
Hanna montre une solution adaptée.
Son école aménage les horaires.
Elle apprend à calculer pour le marché.
Elle veut surtout ne pas être volée.
Instruire les filles profite à tous.
Les femmes instruites ont moins d’enfants.
Leurs enfants sont mieux soignés, instruits.
Au Brésil : 2,5 enfants après études secondaires,
contre 6,5 lorsque la mère est illettrée.
Les bénéfices traversent les générations.
Merci de votre attention.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> L’éducation des filles favorise leurs droits et leur autonomie, améliore la santé et l’instruction des générations futures, et contribue au développement de la société.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2006)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve « L'Éducation des filles : un enjeu majeur » s'appuie sur six documents et une synthèse. La session, le code et la durée ne sont pas indiqués; la grille affiche un total de 60 points et aucun coefficient. Le dossier aborde l'instruction, ses obstacles et ses bénéfices, et évalue compréhension, analyse, calcul, représentation graphique et expression écrite.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- L'écart entre deux taux exprimés en pourcentage se calcule en points de pourcentage par soustraction.
- Pour Condorcet, l'instruction favorise l'autonomie, la connaissance des droits et la participation à la vie démocratique.
- Les obstacles à la scolarisation des filles peuvent être économiques, culturels, sociaux ou liés à la sécurité et à l'organisation scolaire.
- L'éducation des filles contribue à la santé, à l'instruction des générations suivantes et à l'évolution de la démographie.

Points de vigilance & attentes du jury

- Présentez les écarts en points de pourcentage et précisez le sens de la différence entre garçons et filles.
- Pour l'histogramme, indiquez titre, axes, échelle et régions, puis représentez les valeurs de façon lisible.
- Justifiez les analyses de textes par des éléments précis et distinguez le point de vue d'Arnolphe de celui de Chrysalde.
- Dans le discours, répondez explicitement à la question, organisez les idées et mobilisez les documents.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer l'écart de scolarisation entre les garçons et les filles ?

Soustrayez le taux des filles du taux des garçons pour chaque région et exprimez le résultat en points de pourcentage. Si le taux des filles est supérieur, indiquez clairement que l'écart est en leur faveur.

Q : Comment compléter le fond de carte à partir des écarts calculés ?

Repérez les régions représentées sur le fond de carte, reportez dans chacune l'écart correspondant et utilisez les classes de la légende. Respectez le signe des écarts, notamment lorsque le taux des filles dépasse celui des garçons.

Q : Quelle est la durée de l'épreuve et quel est son barème ?

La durée n'est pas indiquée dans les pages fournies. La grille d'évaluation de la dernière page affiche un total de 60 points; elle répartit les points entre les questions et la synthèse.

Q : Qu'attend-on dans le discours de synthèse ?

Le sujet demande un discours de 25 lignes répondant à la question posée. Présentez des idées cohérentes, appuyez-vous sur les documents et veillez à la clarté de l'expression et à l'organisation du propos.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bp-genie-climatique.fr/assets/annales/bp-genie-climatique/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2006/BP Génie Climatique - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2006 - 3-Sujet.pdf
Ressources BP Génie Climatique : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.